

MAIRIE  
DE  
MONTRÉSOR



MONSIEUR LE MAIRE  
DE LA COMMUNE DE MONTRÉSOR  
À :

## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 AVRIL 2025

### Compte rendu.

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montrésor le mardi 15 avril 2025 à 20h00.

Dates de convocation et d'affichage : 10 avril 2025.

Nombre de conseillers en exercice : 11.

Présents : 06. Votants : 09.

Quorum : 6. Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Membres présents : Mme BISIAUX. M.M. ARCHER COURATIN GAULTIER MOUSNY TOURATIER.

Absents : Mmes BEGUIN, JUILLET, SOUVERIN. M.M. GALLAIS POUIT.

Mme Maryline BEGUIN a donné pouvoir à Mme Liliane BISIAUX.

Mme Fabienne JUILLET a donné pouvoir à M. Gilles MOUSNY.

Mme Sophie SOUVERIN a donné pouvoir à M. Pascal COURATIN.

Secrétaire de séance : M. Thierry TOURATIER

Sauf mention contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité des votants.

### Décisions du Maire.

- Dans le cadre de l'indemnisation du sinistre inondation de mars 2024, acquisition d'un réfrigérateur auprès de l'enseigne BUT pour un montant de 289, 99 € TTC.
- Acquisition d'un broyeur de finition arrière et d'une débroussailleuse auprès du garage LOISEAU pour un montant respectif H.T. de 1 745, 84 € et de 1 100 €.

### Points d'information.

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil municipal du lundi 31 mars 2025. Il est approuvé à l'unanimité des votants.

### Intercommunalité

1. Adhésion de la commune d'Yzeures sur Creuse au syndicat mixte de transport scolaire du Lochois (SMTS).  
**Délibération.**  
Le Conseil municipal approuve l'adhésion de la commune d'Yzeures sur Creuse au SMTS.

### Gestion des bâtiments communaux

2. Installation d'une pendule astronomique à la Halle aux Cardeux.  
L'entreprise AEPB présente une offre à 578, 90 € HT.  
**Délibération.**  
Le conseil municipal approuve la proposition de l'entreprise AEPB.
3. Mise aux normes électriques du garage 12, Grande Rue.  
L'entreprise AEPB présente une offre à 1 054, 76 € HT.  
**Délibération.**  
Le conseil municipal approuve la proposition de l'entreprise AEPB.
4. Indemnités de gardiennage pour la collégiale Saint-Jean Baptiste et la Halle aux Cardeux en 2025.

L'Etat fixe pour les églises une indemnité de 503, 42 €. Pour le gardiennage de la Halle, il est proposé comme en 2024 une indemnité de 500 €.

**Délibération.**

Le Conseil municipal attribue une indemnité de 503, 42 € pour la collégiale et de 500 € pour la Halle à Mme Mauricette TALBORDET.

5. Réalisation des diagnostics immobiliers pour le parc locatif de la commune.

Il s'agit de diagnostics obligatoires dus aux locataires. Trois sociétés ont été sollicitées pour devis : DIAG Immo, ACTIV'Expertise et DIAG Habitat. Seule cette dernière a répondu à la demande de la Mairie. Elle présente une proposition globale à 2 440, 83 € HT.

**Délibération.**

Le Conseil municipal retient la proposition de DIAG Habitat.

## Gestion des espaces publics

---

6. Approbation du projet de règlement du cimetière communal.

**Délibération.**

Le Conseil approuve le règlement du cimetière communal.

7. Déplacement d'un éclairage public Grande Rue au droit de la Mairie.

Il s'agirait de déplacer l'éclairage public fixé en façade du 36, Grande Rue au trottoir en virage situé en face. Le SIEIL chiffre la participation de la Mairie à 3 024 € HT net.

**Délibération.**

Le Conseil municipal valide la proposition du SIEIL.

8. Aménagement de la rue de Chemillé : choix d'une entreprise.

Quatre entreprises ont présenté une offre :

- THIESSET TMP et fils : 43 569 € H.T.
- CADIEU : 55 621, 80 € HT.
- VERNAT : 49 233, 50 € HT.
- BUSSER&PROVOST : 58 940, 70 €.

**Délibération.**

Le Conseil municipal retient l'entreprise VERNAT pour l'aménagement de la rue de Chemillé.

9. Réfection de l'impasse de la Couteauderie.

Deux entreprises ont présenté une offre :

- CADIEU pour un coût à 3 451 € HT.
- BUSSER & PROVOST avec une offre à 4 864, 70 € HT.

**Délibération.**

Les conseillers retiennent l'entreprise CADIEU pour la réfection de l'impasse de la Couteauderie.

10. Installation d'un distributeur médailles souvenirs *Plus beaux Villages de France*.

L'entreprise Euroscope, prestataire de distributeurs de médailles de l'association *les Plus Beaux Villages de France*, propose d'installer un distributeur à Montrésor. 20 % de la vente serait reversé à la commune de Montrésor.

**Délibération.**

Le Conseil municipal accepte la convention avec la société pour l'installation d'un distributeur de médailles à Montrésor.

11. Demande d'emplacement sur le marché du samedi matin.

M. LESECHE NIVOIX propose la vente de pierres naturelles et de bijoux avec l'installation d'un barnum 3 x 3 mètres, tous les deuxièmes samedis de chaque mois.

**Délibération.**

Le Conseil accepte l'installation de M. LESECHE NIVOIX sur le marché du samedi matin.

12. Réfection du pont enjambant la Rouère à hauteur de la collégiale Saint-Jean Baptiste.

La Mairie a reçu trois propositions :

- ORCHIS : 31 516, 31 € HT.
- Entreprise GOBARD : 24 542, 91 € HT.
- Entreprise BV2i : 24 777, 64 € HT.

**Délibération.**

Les conseillers retiennent l'entreprise BV2i pour la réfection du pont enjambant la Rouère à hauteur de la collégiale, cette dernière pouvant accomplir le chantier dès cette année.

## Animation vie locale

---



13. Accueil du spectacle du Théâtre de l'Ante à l'été 2025.

Le Théâtre de l'Ante propose de jouer à Montrésor le samedi 02 août 2025. La participation de la commune est du même montant qu'en 2024, soit 780 € ajoutée de 320 € pour les repas de la compagnie.

**Délibération.**

Le Conseil municipal accepte le spectacle du Théâtre de l'Ante à Montrésor.

14. Attribution de subventions aux associations pour 2025.

Subventions attribuées en 2024 :

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025

Nom de l'association	Attribution en 2024	Proposition 2025
ADMR secteur de Montrésor	200 €	200 €
Fanfare de Nouans	220 €	220 €
Arboredanse	200 €	200 €
<i>Montrésor se raconte</i>	3 000 €	3 277 €
Foyer rural du canton de Montrésor	200 €	200 €
Association FOULQUES NERRA	3 000 €	6 000 €
COMITE ANIMATION MONTRESORIEN	1 000 €	0
THEATRE DE L'ANTE	1 123 € (repas compris)	1 123 € (repas compris)
ADOUR	300 €	300 €
APE MONVILLOC	100 €	100 €

**Délibération.**

Le Conseil municipal attribue les subventions aux associations conformément au tableau ci-dessus.

#### Personnel communal

15. Emploi d'adjoint technique contractuel au service technique.

**Délibération.**

Le Conseil décide la création d'un emploi d'adjoint technique statutaire à temps complet.